



Mai 2020

MARCHÉ DOMINICAL : RÉOUVERTURE PROGRESSIVE

Covid-19

A compter du 24 mai, le marché dominical d'Aubière sera à nouveau ouvert.

Le marché dominical a été fermé durant la période de confinement. La ville s'est alors mobilisée pour mettre en place un rendez-vous des petits producteurs.

Dès ce dimanche 24 mai, le marché dominical reprendra progressivement avec des aménagements. Pour cette réouverture, la Ville s'est engagée à mettre en place une nouvelle organisation des étals (plan du marché adapté, mesures d'espacement, respect des règles sanitaires et de distanciation physique...). La circulation des clients sera adaptée (sens de circulation).

Dans un premier temps, pour ce dimanche 24 mai, le marché n'accueillera que les commerçants alimentaires abonnés.

Dans un second temps, si l'ensemble des règles sanitaires ont pu être respectées, la vente de produits manufacturés et d'habillement reprendra.

Les règles sanitaires seront applicables pour l'ensemble des usagers. Les mesures en matière d'hygiène (utilisation de gel hydroalcoolique, distanciation physique dans les files d'attente, aucun contact des clients sur les denrées...) devront notamment être scrupuleusement respectées sur les stands.

Mesures de protection

La Ville met tout en œuvre pour vous garantir une sécurité optimale :

- Plan de marché adapté
- Sens unique de circulation
- Dispositifs mis en place pour que les gestes barrières soient respectés
- Port du masque fortement recommandé

Le civisme de tous, chaland et commerçants, est la condition sine qua none pour que le marché puisse se dérouler dans les meilleures conditions et être maintenu dans les semaines à venir.



www.ville-aubiere.fr



mairie@ville-aubiere.fr

